

La lecture : qui fait quoi en Fédération Wallonie- Bruxelles ?

CARTOGRAPHIE DES COMPÉTENCES

Quatre compétences concernées par le Plan Lecture

- ▶ Culture
- ▶ Enfance
- ▶ Enseignement
 - ▶ obligatoire
 - ▶ Supérieur, universitaire et non-universitaire

Enfance

- ▶ Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), créé par un premier décret de la Communauté française en date du 30 mars 1983, pour la partie francophone du pays, y compris la Région de Bruxelles
- ▶ Fonctionnement dans le cadre d'un contrat de gestion signé avec la FWB
- ▶ Missions relatives :
 - ▶ aux politiques de l'enfance,
 - ▶ à la protection de la mère et de l'enfant,
 - ▶ à l'accompagnement médico-social de la (future) mère et de l'enfant,
 - ▶ à l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial
 - ▶ au soutien à la parentalité.

Enfance

- ▶ Actions concrètes en lien avec la lecture :
 - ▶ Recherches et études relatives aux pratiques éducatives et culturelles, notamment sur l'acquisition du langage
 - ▶ Actions d'éveil culturel : malles de livres (2006)
 - ▶ Formation continue des puéricultrices, bénévoles, TMS

Culture

- ▶ Administration générale de la Culture (AGC)
 - ▶ Service général des Lettres et du Livre
 - ▶ Service général de l'Action Territoriale
 - ▶ Direction de la lecture publique (bibliothèques)
- ▶ Secrétariat général
 - ▶ Cellule Culture-Enseignement

Culture

Service général des Lettres et du Livre

- ▶ Compétences en matière de contenus (lettres) et de supports (livre)
 - ▶ Lettres : opération La Fureur de Lire, programme « Écrivains en classe » (fondamental, primaire, secondaire), actions en faveur de la lecture menées par des opérateurs subventionnés (le WOLF, Albertine ASBL, les Midis de la Poésie, etc.), sélections thématiques d'auteur.e.s/illustrateur.trice.s
 - ▶ Livre : avis rendus par le Conseil du Livre, actions menées en faveur de la démocratisation de l'accès au livre, soutien à la chaîne du livre (édition, librairie)

Service général de l'Action Territoriale

- ▶ Politique de la lecture publique
 - ▶ Plans quinquennaux élaborés dans le cadre des reconnaissances prévues par le décret de 2009
 - ▶ Formation des bibliothécaires
 - ▶ Partenariats hors du périmètre de la culture : crèches, écoles de devoirs, écoles

Secrétariat général

Cellule Culture-Enseignement

- ▶ La Cellule “Culture-Enseignement” dépend du Secrétariat Général du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et a pour mission d’initier et de faciliter les synergies entre les mondes de l’Éducation et de la Culture dans notre communauté via différentes initiatives (décret du 24 mars 2006)
- ▶ Maître-d ’œuvre du futur Parcours d’Éducation Culturelle et Artistique (PECA)
- ▶ La Cellule Culture-Enseignement œuvre en synergie avec :
 - ▶ l’Administration générale de la Culture (AGC) dont le site www.culture.be, offre un accès centralisé aux Services, aux publications, aux budgets, aux démarches pour obtenir des subsides ou une reconnaissance,
 - ▶ l’Administration générale de l’Enseignement (AGE)
 - ▶ le Conseil supérieur d’Education aux Médias : www.educationauxmedias.eu

Secrétariat général

Cellule Culture-Enseignement

- ▶ Actions menées :
 - ▶ Prix des Lycéens (biennal)
 - ▶ Résidences d'artistes
 - ▶ Bataille des livres

Enseignement obligatoire

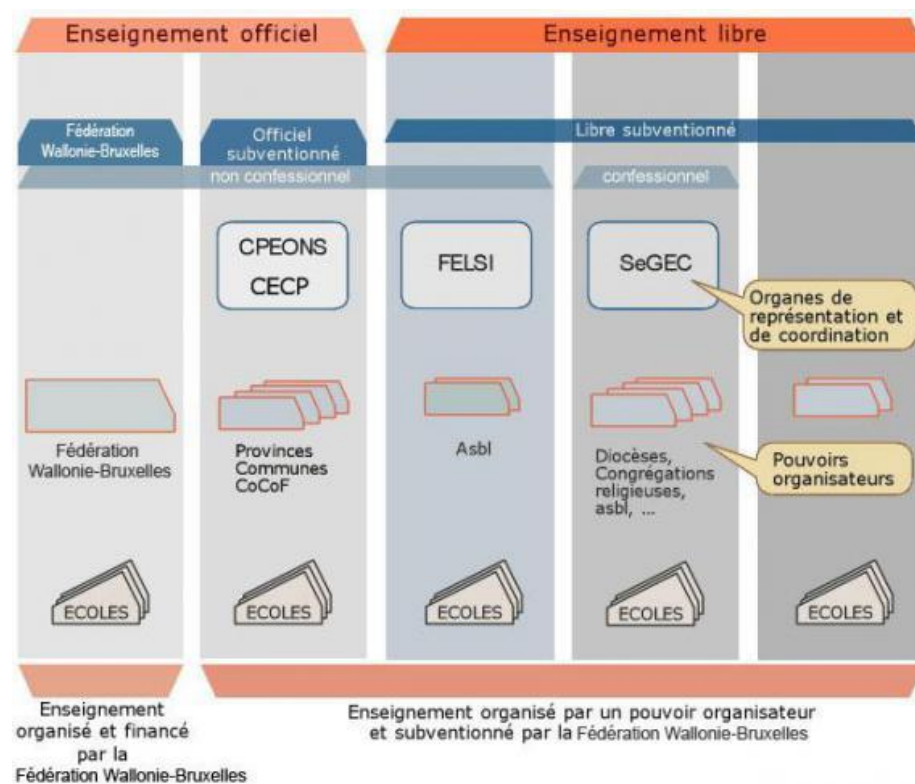
Administration générale de l'enseignement (AGE)

- ▶ Trois services plus particulièrement impliqués :
 - ▶ la Direction générale de l'Enseignement obligatoire
 - ▶ le Service général du Pilotage du système éducatif
 - ▶ le Service général de l'Inspection

Enseignement obligatoire

Administration générale de l'enseignement (AGE)

Les réseaux et les pouvoirs organisateurs reconnus



Enseignement obligatoire

Administration générale de l'enseignement (AGE)

- ▶ Quel est le pouvoir de la Ministre et de son administration en matière de lecture ?
 - ▶ Pouvoir régulateur sur l'organisation générale du système éducatif (comité de pilotage)
 - ▶ Réalisation des référentiels qui définissent les seuils communs à atteindre en termes de formation et d'évaluation, tous réseaux confondus
 - ▶ Évaluations certificatives
 - ▶ Formation continue inter-réseaux (IFC)
 - ▶ Programme MANOLO
 - ▶ Bientôt : valider et contrôler la réalisation des contrats d'objectifs

Enseignement obligatoire

Administration générale de l'enseignement (AGE)



- ▶ La Ministre Schyns et son administration **ne sont pas compétents** pour
 - ▶ Réaliser les programmes propres à chaque PO
 - ▶ Arrêter les attendus en matière de contenus (car sous réserve de la participation des PO aux groupes de travail des référentiels)
 - ▶ Apprécier les méthodes pédagogiques > liberté pédagogique
 - ▶ Formation continue par PO

Enseignement supérieur

- ▶ Compétences ?
 - ▶ Réforme de la formation initiale des enseignants
 - ▶ Référentiel commun en adéquation avec le Pacte pour un Enseignement d'excellence ?